



Biographie

Brian N. Forbes, B. Comm., LL. B.

Conseiller juridique de l'Association des Amputés de guerre depuis 1975, Brian Forbes occupe, depuis 2009, le poste de président du comité de direction de l'association, lequel veille à la gouvernance et à l'administration des programmes caritatifs de celle-ci. Brian Forbes est aussi président du [Conseil national des associations d'anciens combattants au Canada](#), une organisation-cadre créée dans les années 1930 et réunissant plus de 60 associations d'anciens combattants.

Titulaire d'un diplôme de l'Université d'Ottawa qu'il a obtenu avec grande distinction en 1971, il a reçu la médaille d'or de la Faculté de droit. Associé fondateur (1973) du cabinet d'avocats Forbes Singer Shouldice d'Ottawa, Brian a consacré la majeure partie de sa pratique aux questions touchant les anciens combattants et à la représentation des personnes handicapées, notamment des amputés de guerre ainsi que des civils et des enfants amputés.

Grand expert de la législation sur les anciens combattants, Brian possède une vaste expérience dans les présentations aux divers tribunaux d'arbitrage et organes d'appel qui gouvernent la *Loi sur les pensions*, la Nouvelle Charte des anciens combattants et autres textes de loi subsidiaires qui concernent les bénéfices des anciens combattants et les critères d'admissibilité à ceux-ci. Il a fait de nombreuses présentations à des comités parlementaires et interjeté appel avec succès à plusieurs reprises devant la Cour d'appel fédérale, dans des causes particulièrement pertinentes pour l'interprétation de la *Loi sur les pensions*, en ce qu'elle touche l'admissibilité à pension des anciens combattants gravement handicapés, et qui ont permis d'élargir considérablement la définition d'allocation d'incapacité exceptionnelle.

Pour sa spécialisation en droit international sur les droits humains, il a fait plusieurs apparitions devant la Commission des droits de l'homme des Nations Unies à Genève et a présenté des requêtes au Comité des droits de l'homme des Nations Unies au nom des anciens combattants du Canada à Hong Kong, des victimes de la thalidomide ainsi que des anciens combattants autochtones du Canada. De plus, il a grandement contribué à ce que l'Association des Amputés de guerre obtienne le statut d'organisation non gouvernementale relativement au système des droits de la personne des Nations Unies.

Brian a longtemps été membre du conseil d'administration de l'hôpital Perley et du Centre de santé Perley-Rideau pour anciens combattants. Il a aussi siégé au comité exécutif du Musée canadien de la guerre. Il siège toujours au Comité consultatif de l'ombudsman des vétérans.

Il a participé à la réforme des soins de santé pour les vétérans et à l'élaboration de la Nouvelle Charte des anciens combattants à titre de membre du Conseil consultatif de gérontologie, du Conseil consultatif sur les Forces canadiennes, du Groupe consultatif sur la Nouvelle Charte des anciens combattants et de divers groupes de consultation de vétérans instaurés par Anciens Combattants Canada pour conseiller le Ministère sur la nécessité d'une nouvelle législation visant à répondre aux préoccupations des anciens combattants traditionnels, des vétérans de l'ère moderne ainsi que des membres des Forces canadiennes et de leur famille. Il est actuellement coprésident du Groupe consultatif chargé de conseiller le ministre sur la politique établie en 2016.